



Union européenne

Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

2, rue Mercier, 2985 Luxembourg, Luxembourg

Fax: +352 29 29 42 670

E-mail: ojs@publications.europa.eu

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.europa.eu>

Avis d'attribution de marché

(Directive 2004/18/CE)

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact:

Nom officiel: [Communauté de communes de l'île de Noirmoutier](#) Code d'identification national: *(s'il est connu)*

Adresse postale: [rue de la Prée au Duc BP 714](#)

Ville: [Noirmoutier en l'île](#)

Code postal: [85330](#)

Pays: [France \(FR\)](#)

Point(s) de contact: [Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier](#) Téléphone: [+33 251358989](#)

À l'attention de: [Noël FAUCHER](#)

E-mail: achats@iledenoirmoutier.org

Fax: [+33 251395104](#)

Adresse(s) internet: *(le cas échéant)*

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: *(URL)* <http://www.cdc-iledenoirmoutier.com>

Adresse du profil d'acheteur: *(URL)* <https://www.marches-securises.fr>

Accès électronique aux documents: *(URL)* <https://www.marches-securises.fr>

Soumission des candidatures et des demandes de participation par voie électronique: *(URL)*

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Autorité régionale ou locale
- Agence/office régional(e) ou local(e)
- Organisme de droit public
- Institution/agence européenne ou organisation internationale
- Autre: *(veuillez préciser)*

[Etablissement public de coopération intercommunale](#)

I.3) Activité principale

- Services généraux des administrations publiques
- Défense
- Ordre et sécurité publics
- Environnement
- Affaires économiques et financières
- Santé
- Logement et équipements collectifs

- Protection sociale
- Loisirs, culture et religion
- Éducation
- Autre: *(veuillez préciser)*

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs:

oui non

des informations supplémentaires sur ces pouvoirs adjudicateurs peuvent être fournies à l'annexe A

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché:

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour la fourniture de vêtements et d'équipements de travail pour la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation:

(Ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services – correspondant le plus à l'objet spécifique de votre marché ou de vos achats)

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="radio"/> Travaux | <input checked="" type="radio"/> Fournitures | <input type="radio"/> Services |
| <input type="checkbox"/> Exécution | <input checked="" type="checkbox"/> Achat | Catégorie de services n°: |
| <input type="checkbox"/> Conception et exécution | <input type="checkbox"/> Crédit-bail | Voir l'annexe C1 pour les catégories de services |
| <input type="checkbox"/> Exécution, par quelque moyen que ce soit, de travaux répondant aux exigences spécifiées par le pouvoir adjudicateur | <input type="checkbox"/> Location | Si le marché relève des catégories de services 17 à 27 (voir annexe C1), approuvez-vous la publication du présent avis? |
| | <input type="checkbox"/> Location-vente | |
| | <input type="checkbox"/> Plusieurs de ces formes | |

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services :

Noirmoutier-en-l'Ile

Code NUTS: FRG05

II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

- L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre
 L'avis concerne un/des marché(s) basé(s) sur un système d'acquisition dynamique (SAD)

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions:

La consultation porte sur la fourniture de vêtements et d'équipements de travail.

Le lieu de livraison des fournitures est le suivant : Noirmoutier en l'île.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale comprise entre la date de notification et le 31 décembre 2019.

L'accord-cadre peut être reconduit expressément par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans : l'accord-cadre pourra donc être reconduit au maximum jusqu'au 31 décembre 2022.

Montant minimum HT/an : 3 000 € - maximum HT/an 9 000 €.

Les variantes sont autorisées.

Le candidat chiffrera obligatoirement le coût de la prestation supplémentaire éventuelle (PSE = option) obligatoire n°1 Marquage.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

| | Descripteur principal | Descripteur supplémentaire (le cas échéant) |
|-----------------|-----------------------|---|
| Objet principal | 18000000 | |

II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): oui non

II.2) Valeur totale finale du ou des marché(s):

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s):

| | Hors TVA | TVA comprise | Taux de TVA (%) |
|--|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| Valeur: Monnaie: ou: | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | à |
| Offre la moins chère: et la plus chère: Monnaie: prises en considération | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | à |

Section IV: Procédure

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure

- Ouverte
- Restreinte
- Restreinte accélérée
- Dialogue compétitif
- Négociée avec publication préalable d'une mise en concurrence
- Négociée accélérée
- Négociée sans publication préalable d'un avis de marché
- Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas indiqués à la section 2 de l'annexe D1)

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE): compléter l'annexe D1

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution

- Prix le plus bas
- ou
- Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants

| Critères | Pondération |
|--|-------------|
| 1 . Valeur technique | 50 |
| 2 . Prix | 40 |
| 3 . Capacité à réduire le délai de livraison | 10 |

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique a été utilisée oui non

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur: (le cas échéant)

2018-030AC-M-OM

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché:

oui non

(si oui, cocher les cases correspondantes)

Avis de préinformation Avis sur un profil d'acheteur

Numéro de l'avis au JOUE: du: (jj/mm/aaaa)

Avis de marché Avis de marché simplifié dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique

Numéro de l'avis au JOUE: du: (jj/mm/aaaa)

Avis en cas de transparence ex ante volontaire

Numéro de l'avis au JOUE: du: (jj/mm/aaaa)

Autres publications antérieures (le cas échéant)

Numéro de l'avis au JOUE: du: (jj/mm/aaaa)

Section V: Attribution du marché

Marché n°: 2018-030AC-M-OM Lot n°: Intitulé: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour la fourniture de vêtements et d'équipements de travail pour la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier

V.1) Date d'attribution du marché:

19/12/2018 (jj/mm/aaaa)

V.2) Informations sur les offres:

Nombre d'offres reçues: 5

Nombre d'offres reçues par voie électronique: 2

V.3) Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué

Nom officiel: VAMA DOCKS

Adresse postale: Rue René Coty Zone acti-sud - CS 20077

Ville: La Roche sur Yon cedex 2 Code postal: 85002

Pays: France (FR)

Téléphone: +33 251366060

E-mail: la-roche.vama@prolians.eu

Fax: +33 251053372

Adresse internet: (URL)

V.4) Informations sur le montant du marché (en chiffres uniquement)

| | Hors TVA | TVA comprise | Taux de TVA (%) |
|--|----------------------------------|-----------------------|-----------------|
| Estimation initiale du montant du marché (le cas échéant) Valeur: Monnaie: | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | à |
| Valeur totale finale du marché Valeur: 36000.00 Monnaie: EUR | <input checked="" type="radio"/> | <input type="radio"/> | à |
| ou: Offre la moins chère: et la plus chère: Monnaie: prises en considération | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | à |

En cas de montant annuel ou mensuel: (veuillez indiquer)
le nombre d'années: 4 ou le nombre de mois:

V.5) Information sur la sous-traitance

Le marché est susceptible d'être sous-traité oui non

(si oui, en chiffres uniquement) Indiquer en valeur ou en pourcentage la part du marché susceptible d'être sous-traitée:

Valeur hors TVA: Inconnue:

Monnaie: Proportion %

Description succincte de la valeur/proportion du marché à sous-traiter : (si elle est connue)

----- (Utiliser la présente section autant de fois que nécessaire) -----

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Information sur les fonds de l'Union européenne:

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne oui non
(si oui) Référence(s) du/des projet(s) et/ou programme(s):

VI.2) Informations complémentaires: (le cas échéant)

L'avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 25 juillet 2018 au JAL Ouest France 85, sur la plateforme Marchés-sécurisés.fr et le site de la collectivité. Cet avis a été publié dans l'édition du 30/07/18 au OF 85, le 25/07/2018 sur la plateforme de dématérialisation et sur le site de la collectivité. La date limite de réception des offres est fixée au 26/09/18 à 17 heures 00.

Le montant minimum annuel de commandes est 3 000 € HT. Le montant maximum annuel de commandes est 9 000 € HT (1 an ferme + 3 reconductions possible de 1 an, soit 4 ans maximum).

VI.3) Procédures de recours

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel [Tribunal administratif de Nantes](#)

Adresse postale

[6 Allée de l'Ile Gloriette BP 24111](#)

Ville [Nantes](#)

Code postal [44041](#)

Pays [France \(FR\)](#)

Téléphone [+33 240994600](#)

E-mail

Fax [+33 240994658](#)

Adresse internet URL <http://www.ta-nantes.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant)

Nom officiel [Direccte des Pays de la Loire](#)

Adresse postale

[22 mail Pablo Picasso BP 24209](#)

Ville [Nantes cedex 1](#)

Code postal [44042](#)

Pays [France \(FR\)](#)

Téléphone [+33 253467983](#)

E-mail Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

Fax [+33 253467979](#)

Adresse internet [URL](#)

VI.3.2) Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique VI.3.2 ou, à défaut, la rubrique VI.3.3)

Précisions concernant les délais d'introduction des recours

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

Nom officiel [Greffes du tribunal administratif de Nantes](#)

Adresse postale

[6 Allée de l'île Gloriette BP 24111](#)

Ville [Nantes](#)

Code postal [44041](#)

Pays [France \(FR\)](#)

Téléphone [+33 240994600](#)

E-mail greffe.ta-nantes@juradm.fr

Fax [+33 240994658](#)

Adresse internet [URL](#)

VI.4) Date d'envoi du présent avis:

[27/12/2018](#) (jj/mm/aaaa) - ID:2018-194584

Annexe A
Adresses supplémentaires et points de contact

I.0) Adresses de l'autre pouvoir adjudicateur pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur agit:

Nom officiel: Code d'identification national: *(s'il est connu)*

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

----- *(Utiliser la présente section autant de fois que nécessaire)* -----

Annexe C1 – Marchés généraux
Catégories de services visées à la section II: Objet du marché
Directive 2004/18/CE

| Catégorie n° [1] | Désignation |
|-------------------------|---|
| 1 | Services d'entretien et de réparation |
| 2 | Services de transports terrestres [2] , y compris les services de véhicules blindés et les services de courrier, à l'exclusion des transports de courrier |
| 3 | Services de transports aériens: transports de voyageurs et de marchandises, à l'exclusion des transports de courrier |
| 4 | Transports de courrier par transport terrestre [3] et par air |
| 5 | Services de télécommunications |
| 6 | Services financiers: a) Services d'assurances b) Services bancaires et d'investissement [4] |
| 7 | Services informatiques et services connexes |
| 8 | Services de recherche et de développement [5] |
| 9 | Services comptables, d'audit et de tenue de livres |
| 10 | Services d'études de marché et de sondages |
| 11 | Services de conseil en gestion [6] et services connexes |
| 12 | Services d'architecture; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services connexes de consultations scientifiques et techniques; services d'essais et d'analyses techniques |
| 13 | Services de publicité |
| 14 | Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés |
| 15 | Services de publication et d'impression sur la base d'une redevance ou sur une base contractuelle |
| 16 | Services de voirie et d'enlèvement des ordures: services d'assainissement et services analogues |
| Catégorie n° [7] | Désignation |
| 17 | Services d'hôtellerie et de restauration |
| 18 | Services de transports ferroviaires |
| 19 | Services de transport par eau |
| 20 | Services annexes et auxiliaires des transports |
| 21 | Services juridiques |
| 22 | Services de placement et de fourniture de personnel [8] |
| 23 | Services d'enquête et de sécurité, à l'exclusion des services des véhicules blindés |
| 24 | Services d'éducation et de formation professionnelle |
| 25 | Services sociaux et sanitaires |
| 26 | Services récréatifs, culturels et sportifs [9] |
| 27 | Autres services |

1 Catégories de services au sens de l'article 20 et de l'annexe II A de la directive 2004/18/CE.

2 À l'exclusion des services de transports ferroviaires couverts par la catégorie 18.

3 À l'exclusion des services de transports ferroviaires couverts par la catégorie 18.

4 À l'exclusion des services financiers relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente et au transfert de titres ou d'autres instruments financiers, ainsi que des services fournis par des banques centrales. Sont également

exclus les services consistant en l'acquisition ou la location, quelles qu'en soient les modalités financières, de terrains, de bâtiments existants ou d'autres biens immeubles ou qui concernent des droits sur ces biens. Toutefois, les contrats de services financiers conclus parallèlement, préalablement ou consécutivement au contrat d'acquisition ou de location, sous quelque forme que ce soit, sont soumis à la directive.

5 À l'exclusion des services de recherche et de développement autres que ceux dont les fruits appartiennent exclusivement au pouvoir adjudicateur pour son usage dans l'exercice de sa propre activité pour autant que la prestation du service soit entièrement rémunérée par le pouvoir adjudicateur.

6 À l'exclusion des services d'arbitrage et de conciliation.

7 Catégories de services au sens de l'article 21 et de l'annexe II B de la directive 2004/18/CE.

8 À l'exclusion des contrats d'emploi.

9 À l'exclusion des contrats d'acquisition, de développement, de production ou de coproduction de programmes par des organismes de radiodiffusion et des contrats concernant les temps de diffusion.

Annexe D1 – Marchés généraux
Justification de l'attribution du marché sans publication préalable
d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE)
Directive 2004/18/CE

Veillez fournir ci-après une justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne. Cette justification doit être conforme aux dispositions pertinentes de la directive 2004/18/CE.

(La directive 89/665/CEE concernant les recours prévoit que le délai pour l'introduction d'un recours visé à l'article 2 septies, paragraphe 1, point a), de ladite directive peut être réduit à condition que l'avis contienne une justification de la décision du pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne. Pour bénéficier de ce délai réduit, veuillez cocher la ou les cases appropriées et fournir les informations complémentaires ci-dessous.)

1) Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE conformément à l'article 31 de la directive 2004/18/CE

Aucune offre ou aucune offre appropriée n'a été déposée en réponse à:

- une procédure ouverte,
- une procédure restreinte.

Les produits concernés sont uniquement fabriqués à des fins de recherche, d'expérimentation, d'étude ou de développement dans les conditions énoncées dans la directive. (fournitures uniquement)

Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un soumissionnaire déterminé pour des raisons:

- techniques,
- artistiques,
- liées à la protection de droits d'exclusivité.

Urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles pour le pouvoir adjudicateur et dont les circonstances sont rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la directive.

Demande de travaux/fournitures/services supplémentaires conformément aux conditions énoncées dans la directive.

Nouveaux travaux/services consistant dans la répétition de travaux/services existants et commandés dans des conditions rigoureusement conformes à celles figurant dans la directive.

Marché de services attribué au lauréat ou à un des lauréats d'un concours.

Fournitures cotées et achetées à une bourse de matières premières.

Achat de fournitures à des conditions particulièrement avantageuses:

- auprès d'un fournisseur cessant définitivement ses activités commerciales,
- auprès d'un administrateur ou d'un liquidateur judiciaire ou suite à un accord avec les créanciers ou à une procédure analogue.

L'ensemble des offres soumises en réponse à une procédure ouverte, une procédure restreinte ou un dialogue compétitif étaient non conformes ou inacceptables. Seules les offres ayant rempli les critères de sélection qualitative ont été prises en considération dans les négociations.

2) Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE

Le marché a pour objet des services figurant à l'annexe II B de la directive.

Le marché ne relève pas du champ d'application de la directive.

Pour bénéficier du délai réduit visé ci-dessus, après avoir coché la ou les cases appropriées ci-dessus, veuillez expliquer d'une manière claire et compréhensible pourquoi l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne est licite, en indiquant en toute hypothèse les faits pertinents et, le cas échéant, les conclusions de droit conformément à la directive 2004/18/CE: (500 mots au maximum)

[Le marché est inférieur au seuil européen et n'est pas soumis au JOUE.](#)